Dialogue communautaire à Abomey : sensibilisation sur les droits à la santé et les violences gynécologiques

Un dialogue communautaire a rassemblé plusieurs acteurs ce samedi 2 novembre 2024 à Vidolé, dans la ville d'Abomey. Organisé par le Journal Santé Environnement en partenariat avec Amnesty International Bénin ce dialogue s'inscrit dans le cadre de la campagne pour le droit à la santé. L'objectif principal était de contribuer à l'amélioration du respect du droit à la santé en sensibilisant les différents acteurs sur les mécanismes de recours en cas de violations.

Cette rencontre a rassemblé une grande diversité de participants, parmi lesquels des élus locaux, des leaders féminins d'associations, des infirmières, des sages-femmes et des membres des comités de gestion des centres de santé d'Abomey.

A l'entame, Megan Valère SOSSOU a exposé le contexte et les objectifs de la campagne d'Amnesty International, permettant aux participantes de mieux comprendre l'importance de cette

initiative. Une vidéo explicative de vingt minutes a été projetée pour sensibiliser aux violences gynécologiques et obstétricales. Madame Annick NONONHOU, sage-femme, juriste, et présidente du Réseau des Sages-femmes Amis des Patients (RSAP), a approfondi ces questions, abordant les aspects juridiques et les droits des patientes.

Des témoignages et échanges d'expériences ont enrichi les débats, révélant plusieurs défis au respect du droit à la santé, notamment un personnel de santé insuffisant et des équipements inadéquats dans les centres de santé.

La deuxième partie de la session a été dédiée à une présentation sur les droits des patients et les recours possibles en cas de violation, animée par Monsieur Megan Valère SOSSOU. Il a rappelé les droits fondamentaux des patients : bénéficier de soins de qualité, choisir librement leur praticien, être informé sur leur état de santé, et donner un consentement éclairé. Il a également abordé le droit d'introduire une plainte auprès d'un service de médiation en cas de non-respect de ces droits.

Échanges interactifs avec un engagement collectif

Des témoignages d'acteurs de terrain, comme celui de Madame Lucie Edwige BESSE, sage-femme à Zoumou, ont démontré les démarches internes pour traiter les cas de violations du droit

à la santé. William DJISSA, représentant de l'autorité sanitaire, a souligné la nécessité d'une collaboration respectueuse entre agents de santé et usagers pour garantir ces droits.

Les participantes ont posé des questions, partagé leurs expériences et pris l'engagement de promouvoir le respect des droits de santé dans leurs communautés. Ils ont également promis de transmettre les informations acquises pour sensibiliser davantage leurs entourages.

Adèle Zohou, sage-femme au centre de santé de l'arrondissement de Djegbe, a exprimé son ressenti : *« Nous sommes heureuses d'apprendre ces pratiques qui respectent davantage le corps de la femme. Cependant, notre pays n'a pas encore les moyens d'adopter pleinement ces approches. »* A l'en croire, le défi est de taille, il est facile d'entendre ces beaux messages, mais leur application reste difficile, vu le contexte actuel et les défis auxquels nos services de santé font face.

Hortense Atakla, sage-femme à Adjahito, dans le centre-ville d'Abomey, a quant à elle souligné un important besoin : *« Une formation approfondie serait nécessaire pour mettre en œuvre efficacement ces nouvelles pratiques visant à renforcer le respect du droit à la santé de chacun. »*

Assohoto Carole, commerçante à Abomey, a apprécié l'initiative : « Si ces informations sont réellement appliquées, elles permettront de réduire les taux de mortalité dans les maternités. »

Aux termes de cette rencontre, une trentaine de participants à savoir : élus locaux, femmes leaders, infirmières, sages-femmes et membres des comités de gestion ont été mieux informés sur les violences gynécologiques, le droit à la santé et les recours possibles. Ce dialogue communautaire organisé à Abomey, a contribué à la dynamisation de la communication entre les citoyens, les professionnels de santé et les

autorités locales, pour le respect des droits de santé au Bénin.

Hornella ADOGBO-MEDAGBE